



Avril 2019

Le mot de la préfète



"J'ai officiellement pris mes fonctions de préfète de la région Nouvelle-Aquitaine, préfète de la zone de défense et de sécurité Sud-Ouest et préfète de la Gironde le 15 avril dernier. Je mesure la confiance qui m'est faite mais aussi la responsabilité qui est la mienne. Servir le territoire et lui être utile dans le respect des lois et des textes de la République, tel est le rôle qui m'incombe. En prenant mes fonctions, je défends l'idée d'une administration intelligente, une administration qui sait écouter, une administration qui sait échanger mais aussi une administration qui sait décider. C'est sur cette voie que je souhaite avancer en travaillant en équipe."

Fabienne BUCCIO, préfète de la région Nouvelle-Aquitaine, préfète de la Gironde



Actualité de l'État

Consultation des cahiers citoyens aux archives départementales



Le Grand Débat national a donné lieu en Gironde à l'ouverture de 352 cahiers citoyens auxquels sont venues s'ajouter plus de 55 000 contributions. Les documents originaux ont été transmis aux archives départementales de la Gironde. Ils sont maintenant accessibles à toute personne qui en fait la demande et consultables en salle de lecture des archives départementales au 72 cours Balguerie-Stuttenberg à Bordeaux.

[Lire le communiqué](#)

Signature du contrat local de santé métropolitain



Le lundi 8 avril, l'État en partenariat avec Bordeaux métropole et l'Agence régionale de la santé, a signé le contrat local de santé métropolitain. Véritable preuve d'un engagement commun dans la réalisation d'une politique publique de santé coordonnée, le contrat local de santé métropolitain est destiné à promouvoir la santé publique de proximité et la qualité de vie sur son territoire.

[Consulter le contrat](#)

Sécurité



Opérations de contrôle en Nouvelle-Aquitaine



Le 12 avril dernier, la gendarmerie nationale, en liaison avec la préfecture de zone, a mené sur l'ensemble des axes de la région Nouvelle-Aquitaine, une vaste opération de contrôle sur tous les types de transport. Au total, près de 800 gendarmes ont été mobilisés et 150 postes de contrôles installés. L'objectif : maintenir une vigilance et assurer une présence dissuasive. En Gironde, 1500 personnes ont été contrôlées, 800 véhicules inspectés et 36 infractions graves relevées.

[Lire le communiqué de presse](#)

--



Economie

Baisse du nombre de demandeurs d'emploi en Nouvelle-Aquitaine



L'État - la DIRECCTE - et la Direction régionale de Pôle emploi ont publié les statistiques relatives aux demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi au 1er trimestre 2019 en Nouvelle-Aquitaine. Dans la région, le nombre de demandeurs d'emploi tenus de rechercher un emploi et sans activité (catégorie A) s'établit en moyenne sur le trimestre à 284 290. Ce nombre baisse de 1,4 % sur le trimestre et de 2,2 % sur un an.

[Pour en savoir plus](#)



--

Culture - jeunesse - sport



Lancement de la stratégie régionale sport, santé et bien-être



L'État - direction régionale et départementale de la jeunesse des sports et de la cohésion sociale - a lancé mardi 23 avril, avec l'Agence régionale de santé et la région Nouvelle-Aquitaine, la stratégie régionale sport, santé et bien-être 2019-2024. Elle vise à promouvoir la pratique des activités physiques et sportives comme facteur de santé publique. Elle s'adresse principalement aux populations qui rencontrent des difficultés pour accéder à une pratique physique sportive adaptée.

[Lire l'article](#)

--



Environnement

Les chèques énergie arrivent en Nouvelle-Aquitaine !



Attribué sous conditions de ressources, le chèque énergie, mis en place par l'État, permet de payer des factures pour tout type d'énergie (factures d'électricité, de gaz...). Il est envoyé une fois par an au domicile du bénéficiaire. En Nouvelle-Aquitaine, la campagne 2019 est lancée et les chèques énergie sont en cours d'envoi depuis mi-avril. Cette année, ils ont augmenté de 50 € et sont maintenant étendus à de nouveaux bénéficiaires.

[Lire la suite de l'article](#)

Les modalités de lutte contre le gel pour les viticulteurs



Les services de l'État ont récemment rappelé aux maires de Gironde les modalités de mise en œuvre des mesures de lutte contre le gel dans les cultures viticoles. Ainsi toute opération de brûlage doit faire l'objet d'une autorisation préalable du maire, voire d'une consultation du Service Départemental d'Incendie et de Secours pour les communes à dominante forestière.

[Lire le communiqué de presse](#)

En bref :

26 mai 2019 : Élections Européennes. Si vous ne pouvez pas vous déplacer dans votre commune d'inscription, pensez à la procuration ! [Pour en savoir plus sur le sujet.](#)

-

Suivez l'actualité des services de l'État en Nouvelle-Aquitaine et en Gironde sur les réseaux sociaux



Service-Public.fr
Le site officiel de l'administration française

gouvernement.fr

Legifrance

france.fr
La France et vous

data.gouv.fr

Pour se désabonner de cette newsletter, veuillez visiter le lien suivant: [se désabonner](#)

© 2019 en Gironde